



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 115212

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la santé et des solidarités l'état actuel de mise en place et les perspectives d'action du « comité d'initiative et de vigilance civique sur la grippe aviaire » selon son annonce du 18 octobre 2006. Il avait précisé que « cette instance a vocation à nous aider à définir la conduite à tenir si la maladie gagnait du terrain, de manière à ce que la population puisse continuer à vivre normalement et que cette contrainte d'un genre bien particulier n'attente pas aux libertés individuelles et collectives ».

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115212

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 60